

PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRINCIPAL

Le budget 2016 est bâti en respectant les orientations suivantes :

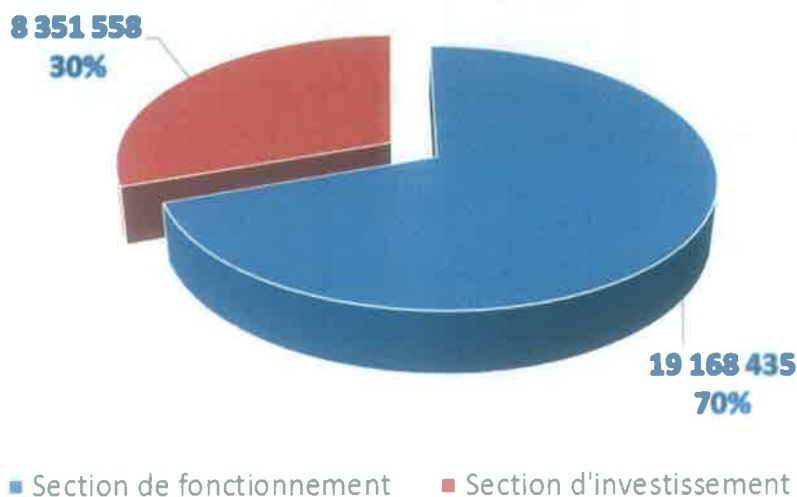
- Le maintien des taux de fiscalité
- La réduction des dépenses de fonctionnement pour améliorer l'épargne nette
- Une politique d'investissement mesurée pour ne pas augmenter l'encours de la dette et réduire l'endettement

L'objectif est une amélioration de l'épargne pour tendre vers une épargne nette de 2 millions nécessaire pour maintenir notre patrimoine.

Face à la baisse pluriannuelle des dotations, la commune de Moissac, comme la quasi-totalité des communes de France, doit faire des choix budgétaires afin de maintenir l'autofinancement nécessaire pour maintenir son patrimoine et investir.

D'un point de vue comptable, le budget se décompose en deux parties :

- la section de fonctionnement qui retrace toutes les opérations relatives à la gestion courante de la commune,
- la section d'investissement qui présente les programmes modifiant de manière durable la valeur du patrimoine et destinés à l'enrichir.



LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Le budget de fonctionnement se décline en plusieurs chapitres budgétaires comme indiqués ci-dessous.

Dépenses fonctionnement			Recettes fonctionnement		
		BP 2016			BP 2016
011	Charges à caractère général	3 320 569	70	Produits des services	732 113
012	Charges de personnel	7 915 000	73	Impôts et taxes	10 497 706
65	Autres charges	1 828 655	74	Dotations	3 464 030
66	Charges financières	516 000	75	Autres produits	325 800
67	Charges exceptionnelles	18 500	013	Atténuation charges	185 000
022	Dépenses imprévues	600 000	77	Produits exceptionnels	10 000
014	Atténuations de produits	10 000	76	Produits financiers	-
Dépenses réelles		14 208 724	Recettes réelles		15 214 649
042	Ordre (entre sections)	1 050 000	042	Ordre (entre sections)	95 000
023	Virement à la section d'lt	3 909 711	002	Résultat reporté	3 858 786
Total dépenses fonctionnement		19 168 435	Total recettes fonctionnement		19 168 435

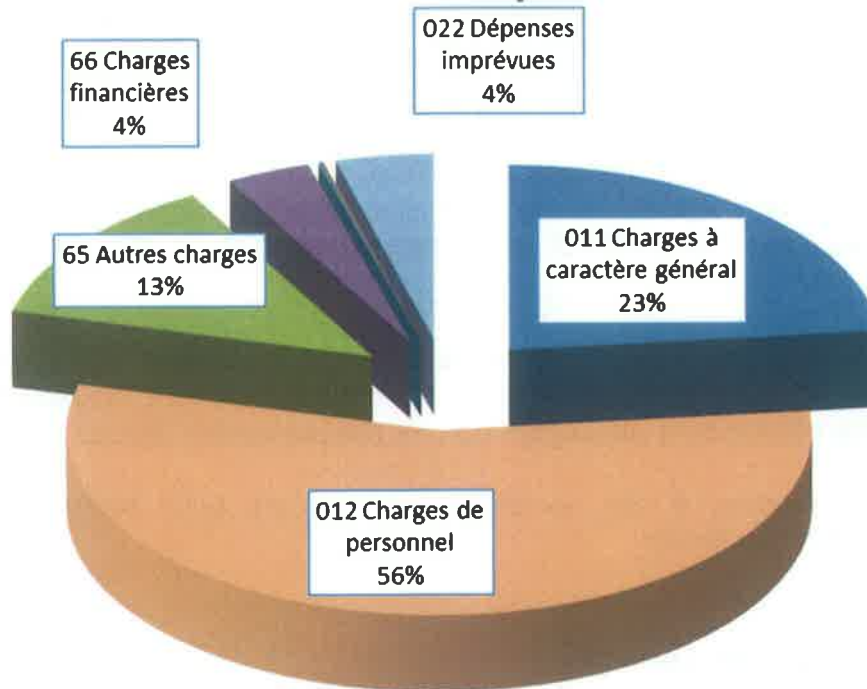
La section de fonctionnement s'équilibre 19 168 435 € avec un virement à la section d'investissement de 3 909 711 €.

Les dépenses de fonctionnement :

Dépenses fonctionnement						
		BP 2015	Réalisé 15	BP 2016	Ecart BP/BP	Evolution BP / BP
011	Charges à caractère général	3 365 823	3 186 374	3 320 569	- 45 254	-1,34%
012	Charges de personnel	7 965 647	7 782 019	7 915 000	- 50 647	-0,64%
65	Autres charges	3 175 940	1 856 875	1 828 655	- 1 347 285	-42,42%
66	Charges financières	640 000	601 048	516 000	- 124 000	-19,38%
67	Charges exceptionnelles	53 100	36 643	18 500	- 34 600	-65,16%
014	Atténuation de produits	10 000	5 225	10 000	-	0,00%
022	Dépenses imprévues	150 000	-	600 000	450 000	300,00%
Dépenses réelles		15 360 510	13 468 184	14 208 724	- 1 151 786	-7,50%
042	Ordre (entre sections)	950 000	1 048 297	1 050 000	100 000	10,53%
Total dépenses fonctionnement		16 310 510	14 516 480	15 258 724	- 1 051 786	-6,45%
023	Virement à la section d'lt	1 182 328	-	3 909 711	2 727 383	230,68%
Total dépenses fonctionnement		17 492 838	14 516 480	19 168 435	1 675 597	9,58%

Les dépenses réelles de la section de fonctionnement diminuent de 7.5 % par rapport à 2015.

Fonctionnement : Dépenses réelles



Les charges à caractère général :

Le poste des charges à caractère général représente près de 23% des dépenses réelles de la section de fonctionnement. Il s'agit de l'ensemble des acquisitions de matières, fournitures ou prestations permettant de contribuer au bon fonctionnement des services municipaux. Ce chapitre est en diminution de 1.34 % en 2016, soit -45 254 € par rapport à 2015.

A noter pour 2016 :

- L'inscription de 60 800 € de crédits nouveaux afférents aux études à mener dans le cadre de la politique de la Ville
- Les crédits relatifs au service des cimetières sont individualisés sur 2016 avec 10 000 € de crédits supplémentaires pour entamer un programme de reprise de concessions.
- Un budget formation renforcé de 17 700 € supplémentaires par rapport à 2015 pour permettre d'une part de répondre à notre obligation de former les personnels en contrat aidés et d'autre part pour soutenir la mobilité interne des personnels municipaux afin d'éviter de remplacer les départs volontaires des agents (retraite, mutation).
- Le budget communication conforté de 8 150 € par rapport à 2015

Les crédits des autres services de la municipalité ont été réduits.

La volonté de la collectivité est de réduire dans les années à venir ce chapitre de dépenses avec notamment la mise en place d'un service marchés publics / achat.

Ce nouveau service :

- Déterminera une politique d'achat commune à tous les services,
- Établira une cartographie des achats de la commune, un meilleur recensement des besoins devant conduire à la mise en place de marchés à procédure adaptée.

☑ Les charges de personnel :

Avec 7 915 000 €, les charges de personnel représentent 56% des dépenses réelles de fonctionnement et sont en baisse de 0.64% par rapport au BP 2015 et de 2% par rapport au réalisé de 2015.

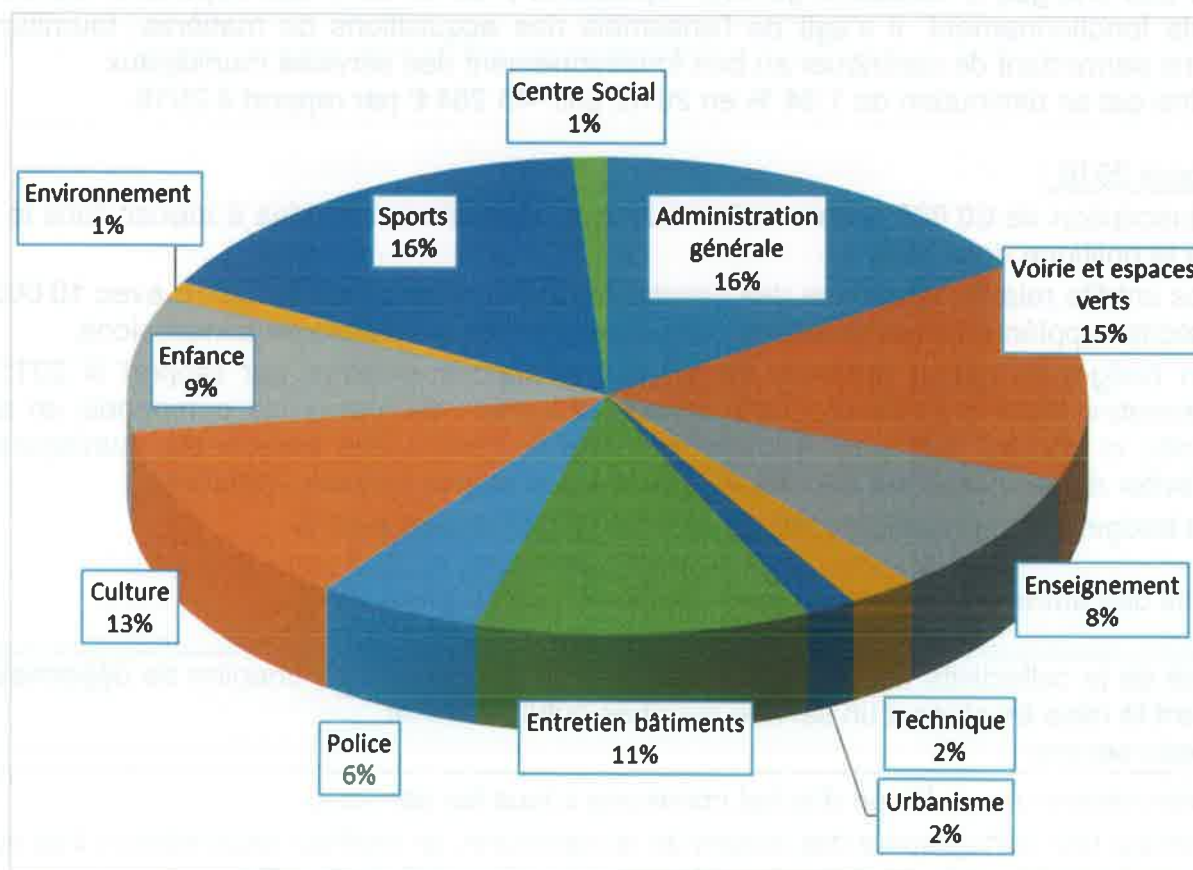
Conformément aux orientations budgétaires, ce chapitre sera en diminution constante jusqu'en 2019 avec une prévision de – 700 000 € sur les 4 ans malgré la hausse systématique de 3% par an correspondant au GVT (Glissement Vieillesse Technicité = avancements de grade et d'échelons).

Cette diminution sera liée aux départs volontaires des agents (retraite, mutation). Chaque départ sera l'occasion de s'interroger sur l'organisation et l'optimisation des moyens humains de notre collectivité. La mobilité interne sera privilégiée pour le remplacement de ces départs.

Comme en 2015, le recours à des vacataires/contractuels pour pallier aux absences des personnels titulaires sera très limité.

A noter pour 2016 :

- 4 départs à la retraite sont prévus.
- L'augmentation des taux de cotisation (CNRACL, IRCANTEC, Cotisation Vieillesse)
- La diminution de la cotisation au CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale) de 1% à 0.9%

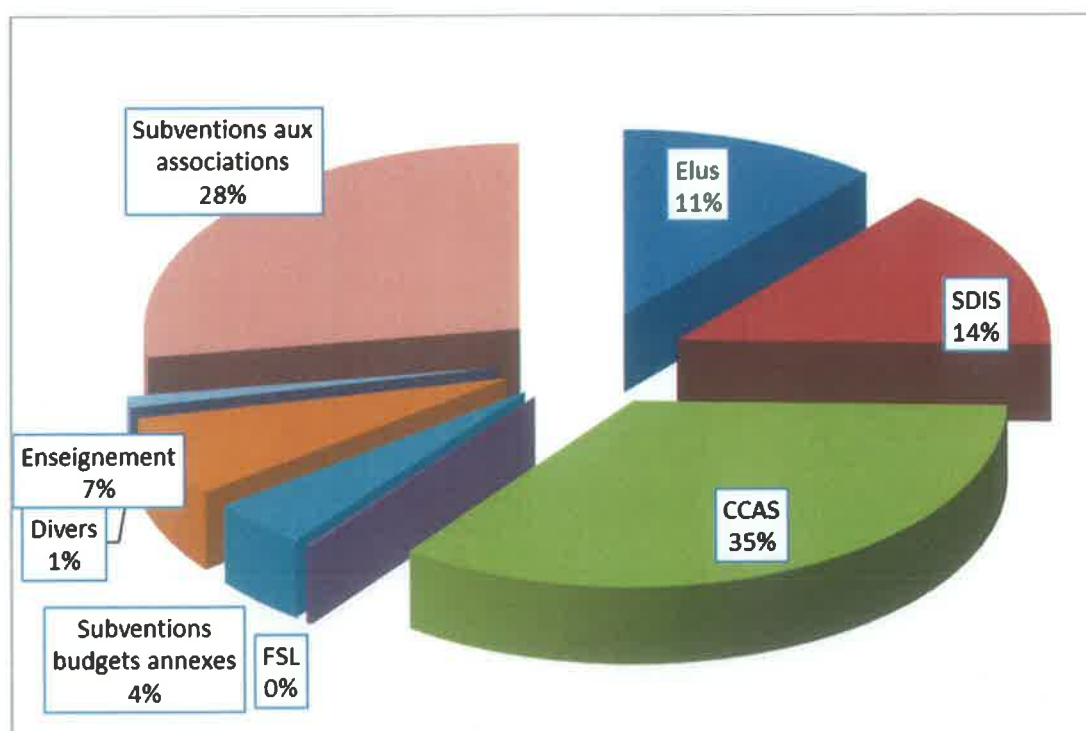


☑ Les diverses charges de fonctionnement :

Les autres charges de gestion courante (Chapitre 65) diminuent de 42% par rapport à 2015 soit – 1 347 285 €. Cette diminution fait suite aux modifications des règles d'équilibre des budgets annexes. Les déficits d'investissement des budgets annexes ne sont plus équilibrés par une subvention d'équilibre de la commune mais par une avance remboursable impactant la section d'investissement. C'est pourquoi en 2016, le budget annexe de la Zone du Luc sera alimenté par le versement d'une avance remboursable imputée en dépenses d'investissement.

A noter sur 2016 :

- Pas de subvention à l'Office de Tourisme (55 000 € en 2015).
 - Diminution de 15 000 € de la subvention à destination du CCAS soit 635 000 € en 2016 contre 650 000 € en 2015.
 - Diminution de 20 000 € des indemnités Elus faisant suite à la baisse de rémunération de Monsieur Le Maire
- Baisse pour la seconde année consécutive de l'enveloppe dédiées aux subventions aux associations de 50 000 € soit pour 2016 une enveloppe de 500 000 € au lieu de 550 000 €.



Les charges financières (chapitre 66) diminuent de 19% soit – 124 000 € par rapport au BP 2015. Cette diminution fait suite à l'opération de refinancement d'une partie de notre dette opérée en 2015 qui a générée une économie sur les intérêts d'emprunt de 315 000 € sur 10 ans dont 50 000 € dès 2016.

Les charges exceptionnelles (chapitre 67) diminuent de 65% soit – 34 600 € par rapport à 2015. En 2015, 34 100 € de crédits ont été nécessaires pour résorber l'annulation de l'avance remboursable versée à l'Office de Tourisme ; cette opération était ponctuelle et ne se retrouve pas sur 2016.

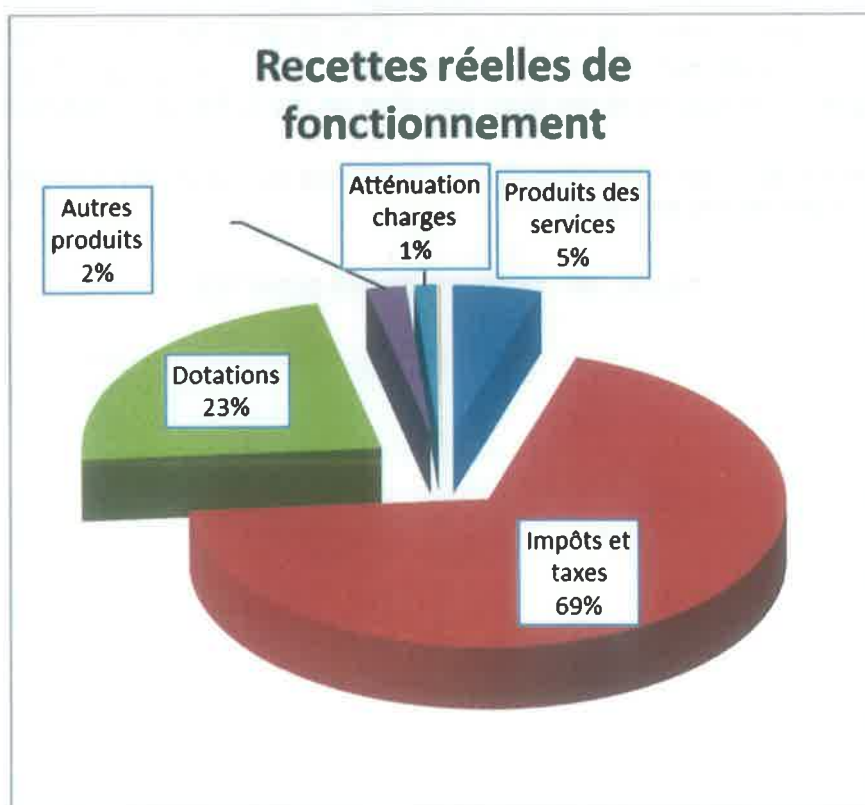
Les dépenses imprévues (chapitre 022) seront de 600 000 € en 2016. Les textes prévoient la possibilité d'inscrire des dépenses imprévues dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de la section. La prévision budgétaire pour 2016 représente 4% des dépenses réelles de fonctionnement.

La commune a fait le choix de mettre en réserve de fonctionnement par le biais des dépenses imprévues la somme de 600 000 € afin de préserver en fin d'exercice ses niveaux d'épargne et de permettre d'alimenter par décision modificative les chapitres budgétaires pour notamment le paiement des prestations de service facturées par la Communauté Terres de Confluences au titre de l'instruction des dossiers d'urbanisme.

Les recettes de fonctionnement :

Recettes fonctionnement						
		BP 2015	Réalisé 15	BP 2016	Ecart BP/BP	Evolution BP / BP
70	Produits des services	730 915	775 324	732 113	1 198	0,16%
73	Impôts et taxes	9 576 998	9 867 669	10 497 706	920 708	9,61%
74	Dotations	4 512 512	4 816 443	3 464 030	- 1 048 482	-23,23%
75	Autres produits	280 000	291 836	325 800	45 800	16,36%
013	Atténuation charges	165 000	215 221	185 000	20 000	12,12%
77	Produits exceptionnels	10 000	273 173	10 000	-	0,00%
76	Produits financiers	-	20	-	-	0,00%
78	Reprise provisions	-	-	-	-	0,00%
Recettes réelles		15 275 425	16 239 686	15 214 649	- 60 776	-0,40%
042	Ordre (entre sections)	86 000	4 168	95 000	9 000	10,47%
Total recettes fonctionnement		15 361 425	16 243 854	15 309 649	- 51 776	-0,34%
002	Résultat reporté	2 131 413		3 858 786	1 727 373	81,04%
Total recettes fonctionnement		17 492 838	16 243 854	19 168 435	1 675 597	9,58%

Les recettes réelles de la section de fonctionnement diminuent de 0.40 % par rapport à 2015.



Impôts et taxes (chapitre 73) :

69 % des recettes réelles de fonctionnement sont inscrites au chapitre « Impôts et taxes » (contre 63% en 2015).

Détail :

Libellé	BP 2015	REALISE 2015	BP 2016	ECART BP 2016 / BP 2015
Contributions directes => taux reconduits	7 776 236,00	7 881 237,00	6 944 000,00	- 832 236,00
Cotisation / valeur ajoutée des entreprises	456 602,00	456 602,00	-	- 456 602,00
Fonds National Garantie Ressources	475 585,00	475 585,00	475 585,00	-
Fonds de Péréquation Intercommunal	150 000,00	257 391,00	200 000,00	50 000,00
Taxe sur les pylones électriques	11 000,00	10 990,00	11 000,00	-
Taxe sur l'électricité	300 000,00	291 379,22	300 000,00	-
Taxe sur les emplacements publicitaires	6 000,00	5 323,32	5 000,00	- 1 000,00
Taxe sur les surfaces commerciales	109 381,00	112 573,00	-	- 109 381,00
IFER Impôt forfaitaire des entreprises	51 445,00	53 942,00	-	- 51 445,00
Droits de mutation	148 749,00	231 219,80	200 000,00	51 251,00
Droits de stationnements	41 000,00	39 779,70	40 000,00	- 1 000,00
Droits de place	51 000,00	51 646,90	51 000,00	-
Rôles supplémentaires	-			-
Attribution de compensation			2 271 121,00	2 271 121,00
Total	9 576 998,00	9 867 668,94	10 497 706,00	920 708,00

La loi de finances pour 2016 a instauré une revalorisation des bases de 1 % devant correspondre à l'inflation. L'inflation étant quasiment nulle sur 2015, le produit des contributions directes (taxes d'habitation, foncier et foncier non bâti) est estimé avec une revalorisation des bases de 0.5% pour les bases de taxe d'habitation et de taxe foncière et de 0.3% pour les bases de foncier non bâti.

(Pour information, le montant des bases prévisionnelles de 2016 n'est pas connu au moment de la rédaction de ce rapport sauf le montant surligné de couleur verte)

FISCALITE : CONTRIBUTIONS DIRECTES

		2015	Prévision DOB 2016	Variation 2016 2015
Taxe d'habitation	Bases	14 431 309	14 500 000	0,5%
	Taux	18,69%	18,69%	0,0%
	Produit	2 697 212	2 710 050	0,5%
Taxe Foncière Bâti	Bases	12 253 154	12 310 000	0,5%
	Taux	30,03%	30,03%	0,0%
	Produit	3 679 622	3 696 693	0,5%
Taxe Foncière Non Bâti	Bases	293 229	294 000	0,3%
	Taux	182,77%	182,77%	0,0%
	Produit	535 935	537 344	0,3%
Cotisation Foncière des Entreprises	Bases	2 731 959		
	Taux	34,64%		
	Produit	946 351		
Total produit		7 859 119	6 944 000	-12%

A noter pour 2016 :

Le passage en FPU (Fiscalité Professionnelle Unique) de la Communauté Terres de Confluences au 1^{er} janvier 2016 qui induit notamment sur les contributions directes le transfert des impôts économiques dont la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE), la cotisation sur la Valeur Ajoutée (CVAE), la Taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM) et l'impôt forfaitaire des entreprises (IFER) et la Taxe Additionnelle sur le Foncier Non Bâti (TAFNB)

- Le produit prévisionnel de CFE pour 2016 est estimé à 955 800 €. Pour compenser ce transfert de fiscalité sans transfert de charges, la Communauté Terres de Confluences versera une attribution de compensation dont 946 350 € au titre de la CFE soit une perte estimée pour la commune de 9 450 € en 2016.
- Le produit 2015 de CVAE soit 456 602 € est compensé par l'attribution de compensation pour le même montant. Entre 2014 et 2015, le produit de CVAE avait évolué de 28 974 €. La Communauté Terres de Confluences bénéficiera dès 2016 des évolutions.
- Le produit de TASCOM de 2015 soit 112 573 € est compensé également par l'attribution de compensation. Il avait évolué entre 2014 et 2015 de 6 133 €.
- Le produit de l'IFER de 53 942 € en 2015 est aussi compensé par l'attribution de compensation. (Evolution 2014/2015 + 2 957 €).
- Le produit de la Taxe Additionnelle sur le Foncier Non Bâti (TAFNB) de 17 369 € en 2015 est compensé par l'attribution de compensation. L'évolution de ce produit entre 2014 et 2015 était de 1 038 €.

Globalement, ce chapitre est en progression de 9.61% par rapport à 2015 car le montant de l'attribution de compensation provisoire qui sera versé par la Communauté Terres de Confluences englobe également une partie de la dotation forfaitaire relative à la compensation de la part salaire suite à la suppression de l'ancien dispositif « Taxe Professionnelle » de 684 285 € pour 2015.

En neutralisant le passage en FPU (Fiscalité Professionnelle Unique) de la Communauté Terres de Confluences, le chapitre « Impôts et Taxes » aurait progressé de 3%.

Concernant les orientations budgétaires de ce chapitre :

- La Collectivité entend ne pas augmenter les taux de fiscalité jusqu'en 2019 à périmètre constant de compétences communales.
- La Collectivité a lancé une mission d'optimisation du produit relatif à la Taxe Locale sur La Publicité Extérieure qui en 2015 a rapporté un produit de 5 323 €. Le produit supplémentaire sera affecté aux actions FISAC pour soutenir le commerce et l'artisanat.

☑ Dotations et participations (chapitre 74) :

Le chapitre des dotations représente 23 % des recettes réelles de la section de fonctionnement (contre 29% en 2015). Ce chapitre est en diminution de 23% par rapport au BP 2015.

Les montants des dotations ne sont pas notifiés au moment de la rédaction de ce rapport sauf le montant surligné de couleur verte.

Détail :

Libellé	BP 2015	REALISE 2015	BP 2016	ECART BP 2016 / BP 2015
Dotation forfaitaire	2 264 298	2 189 595	1 205 000	- 1 059 298
Dotation de solidarité urbaine	726 320	900 398	700 000	- 26 320
Dotation nationale de péréquation	335 720	399 520	350 000	14 280
Compensations CET	36 822	36 822	27 900	- 8 922
Compensations TH	347 473	347 473	325 000	- 22 473
Compensation FNB + FB	135 094	135 094	114 500	- 20 594
Dotation compensation réforme TP (DCR)	202 553	250 066	250 000	47 447
Participation Etat - Passeports / CNI	5 000	5 030	5 000	-
Subvention de l'ACSE CLSPD	17 800	10 000	17 500	- 300
Dotation réforme rythmes scolaires	39 800	79 780	74 000	34 200
Subvention Région Installations sportives	22 000	23 375	22 000	-
Subvention Département Culture	22 000	20 900	-	- 22 000
Subvention Région Culture	18 000	28 409	-	- 18 000
Participations Stand Fête des Fruits/Cha	25 000	25 210	8 000	- 17 000
Subvention Dép. Ecole musique	4 500	4 892	3 000	- 1 500
Subvention Région Ville d'Art et d'Histoire	-	-	7 500	7 500
Participation CAF et MSA	278 882	308 755	326 000	47 118
Participation communes au CLSH	1 250	1 150	1 000	- 250
Subventions Fête des fruits Région	15 000	15 000	-	- 15 000
Subvention Département Fête des Fruits/	15 000	15 000	2 000	- 13 000
Subvention Région Travaux Eglise	-	-	-	-
Subvention Département prix Villes&Villages	-	-	500	500
Participation office du tourisme	-	-	-	-
Dotation de recensement	-	2 786	2 630	2 630
Contrat de Ville	-	7 500	22 500	22 500
Divers	-	9 688	-	-
Total	4 512 512	4 816 443	3 464 030	- 1 048 482

- LA DOTATION FORFAITAIRE :

La dotation forfaitaire devrait baisser de 48% soit – 984 595 € par rapport au réalisé de 2015 et cela pour deux raisons :

- La baisse estimée pour 2016 à 300 000 € au titre de la contribution de la Commune de Moissac au redressement des comptes publics. Pour information, le prélèvement de l'Etat en 2014 était de 113 568 € et de 285 059 € en 2015.
- Le passage en Fiscalité Professionnelle Unique de la Communauté Terres de Confluences au 1^{er} janvier 2016 qui implique le transfert de la part compensation salaire suite à la réforme de la Taxe Professionnelle ce montant était de 684 285 € en 2015 et sera compensé à la même hauteur par le biais de l'attribution de compensation

- LA DOTATION DE SOLIDARITE URBAINE :

La dotation de solidarité urbaine (DSU) de 2015 s'élevait à 900 398 € contre 726 320 € en 2014. En effet, la Commune de Moissac a bénéficié en 2015 d'une majoration de sa dotation de solidarité urbaine compte-tenu de son classement national ; la commune de Moissac était classée 240^{ème} étant ainsi éligible à la DSU cible accordée au 250 premières communes.

Pour 2016, ne pouvant estimer si la commune de Moissac sera toujours éligible à la DSU cible, la prévision budgétaire de 700 000 € est prudente.

- LA DOTATION NATIONALE DE PEREQUATION

La Dotation Nationale de Péréquation évolue régulièrement depuis 2013 d'une année sur l'autre entre 4 et 10%. La prévision budgétaire pour 2016 de 350 000 € est basée sur une évolution de 4% par rapport au BP 2015. Même si la prévision pour 2016 est en deçà du montant encaissé de 2015, il s'agit d'une mesure de prudence.

- LES COMPENSATIONS FISCALES

Les compensations fiscales restant la variable d'ajustement du gouvernement d'après le projet de Loi de Finances tendant peut-être à disparaître dans l'avenir. Les prévisions budgétaires 2016 sont prudentes et estimées à -32% par rapport à 2015.

	2014	2015	2016	EVOLUTION 2016/2015	
Compensations CET	54 543	36 822	27 900	-	8 922
Compensations TH	314 059	347 473	325 000	-	22 473
Compensation FNB + FB	165 685	135 094	114 500	-	20 594
	534 287	519 389	467 400	-	51 989

- LA DOTATION DE COMPENSATION DE LA REFORME DE LA TP (DCRTP)

Le montant encaissé est identique depuis 2013, la prévision budgétaire pour 2016 est donc maintenue.

- LES AUTRES RECETTES

Les autres recettes concernent les subventions de fonctionnement de la Région, du Département de la CAF et de la MSA. Elles continuent à participer au fonctionnement de certains services (école de musique, centre de loisirs et accueil de loisirs).

A noter pour 2016 :

- La prévision pour la dernière année du solde de la dotation suite à la réforme des rythmes scolaires pour 74 000 €.
- Le maintien de la contribution de la région au titre de l'utilisation des équipements sportifs par le Lycée pour 22 000 €.

- La suppression des subventions (département et région) liées à l'organisation du Festival de la Voix et de la saison culturelle. Ces subventions seront demandées pour 2016 par l'association MCV (Moissac Culture Vibration).
- Les participations de la CAF et de la MSA au titre du Contrat Enfance et des prestations de service devrait atteindre 326 000 € au titre de 2016 avec notamment la participation au titre du Handicap.
- L'inscription en 2016 de 22 500 € au titre du Contrat de Ville pour financer les études nécessaires à la mise en œuvre.

☑ Le produit des services (chapitre 70):

Le produit des services représente 3% des recettes réelles de fonctionnement. La prévision budgétaire 2016 correspond pratiquement à celle de 2015. Egalement, ce chapitre inclut les recettes liées au remboursement des personnels mis à disposition de la Communauté Terres de Confluences et du SIEPA Moissac-Lizac.

A noter pour 2016 :

- La mise en place d'un catalogue regroupant l'ensemble des tarifs des services de la collectivité.
- La suppression de recettes liées au remboursement des personnels de Moissac mis à disposition de la Communauté Terres de Confluences pour la compétence « Ordures Ménagères ».
- L'inscription de 80 000 € liée au remboursement des personnels de Moissac travaillant pour le SIEPA Moissac-Lizac.

Détail :

Libellé	BP 2015	REALISE 2015	BP 2016	ECART BP 2016 / BP 2015
Billetterie spectacles "culture"	18 000,00	27 017,50	18 000,00	-
Ventes de produits dérivés "culture"	200,00		200,00	-
Bibliothèque	2 815,00	3 752,25	3 012,00	197,00
Ecole de musique	35 000,00	35 171,00	34 000,00	- 1 000,00
Classes patrimoniales	4 000,00	7 902,80	8 551,00	4 551,00
Cantines scolaires	220 000,00	281 878,65	270 000,00	50 000,00
Refacturation repas CCAS	150 000,00	141 067,82	150 000,00	-
Centre de loisirs	55 000,00	64 830,15	55 000,00	-
Accueil ALAE	13 000,00	13 365,60	13 000,00	-
Concessions et redevances funéraires	21 000,00	19 730,00	19 000,00	- 2 000,00
Convention entretien espaces verts	14 000,00	14 541,46	14 500,00	500,00
Occup. domaine public ERDF, France T.	24 000,00	26 002,32	26 000,00	2 000,00
Occup. domaine public bar, commerces	19 000,00	27 960,20	24 250,00	5 250,00
Aire des gens du voyage	5 000,00	2 955,00	3 000,00	- 2 000,00
Rbst perso. SIEPA	33 000,00	72 809,50	80 000,00	47 000,00
Remboursement perso. SM3P	6 000,00			- 6 000,00
Remboursement perso. Cté de Communes	110 000,00	35 364,43	-	- 110 000,00
Produit aire de camping car			10 000,00	10 000,00
Convention Rand'eau			3 600,00	3 600,00
Divers	900,00	975,00		- 900,00
Total	730 915,00	775 323,68	732 113,00	1 198,00

Les produits de gestion courante (chapitre 75) :

Ce chapitre regroupe les divers loyers encaissés par la commune et représente 2% des recettes réelles de fonctionnement. Pour 2016, la prévision budgétaire est de 325 800 € soit + 16% par rapport au BP 2015.

Détail :

Libellé	BP 2015	REALISE 2015	BP 2016	ECART BP 2016 / BP 2015
Locations de salles	30 000,00	21 050,00	20 000,00	- 10 000,00
Locations bâtiments	135 000,00	123 208,53	119 999,90	- 15 000,10
Redevance exploitation port	15 000,00	15 000,00	15 000,00	-
Location des loges	46 000,00	46 676,40	47 000,00	1 000,00
Redevance Club Alpin Le Carmel	44 000,00	41 118,87	41 000,00	- 3 000,00
Loyer GRETA Maison de la Solidarité	10 000,00	10 812,38	10 000,00	-
Divers				-
VENTE DE BOIS		33 970,00	10 800,00	10 800,00
Reversement excédent BA lotissement croix L;			62 000,00	62 000,00
Total	280 000,00	291 836,18	325 799,90	45 799,90

A noter pour 2016 :

- L'inscription de 10 800 € suite à la vente de bois
- L'inscription de 62 000 € provenant de l'excédent du Budget Annexe Lotissements.

Concernant les orientations budgétaires de ce chapitre, la collectivité se lance sur une gestion dynamique du patrimoine communal. Après l'état des lieux, il est prévu pour 2016 de revoir les conventions de mise à disposition de locaux ainsi que les baux en cours.

LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Le budget primitif reprend les restes à réaliser de 2015, il s'agit de dépenses engagées non mandatées et des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre, qui s'élèvent à 1 461 827.69 € en dépenses et 543 870.10 € en recettes.

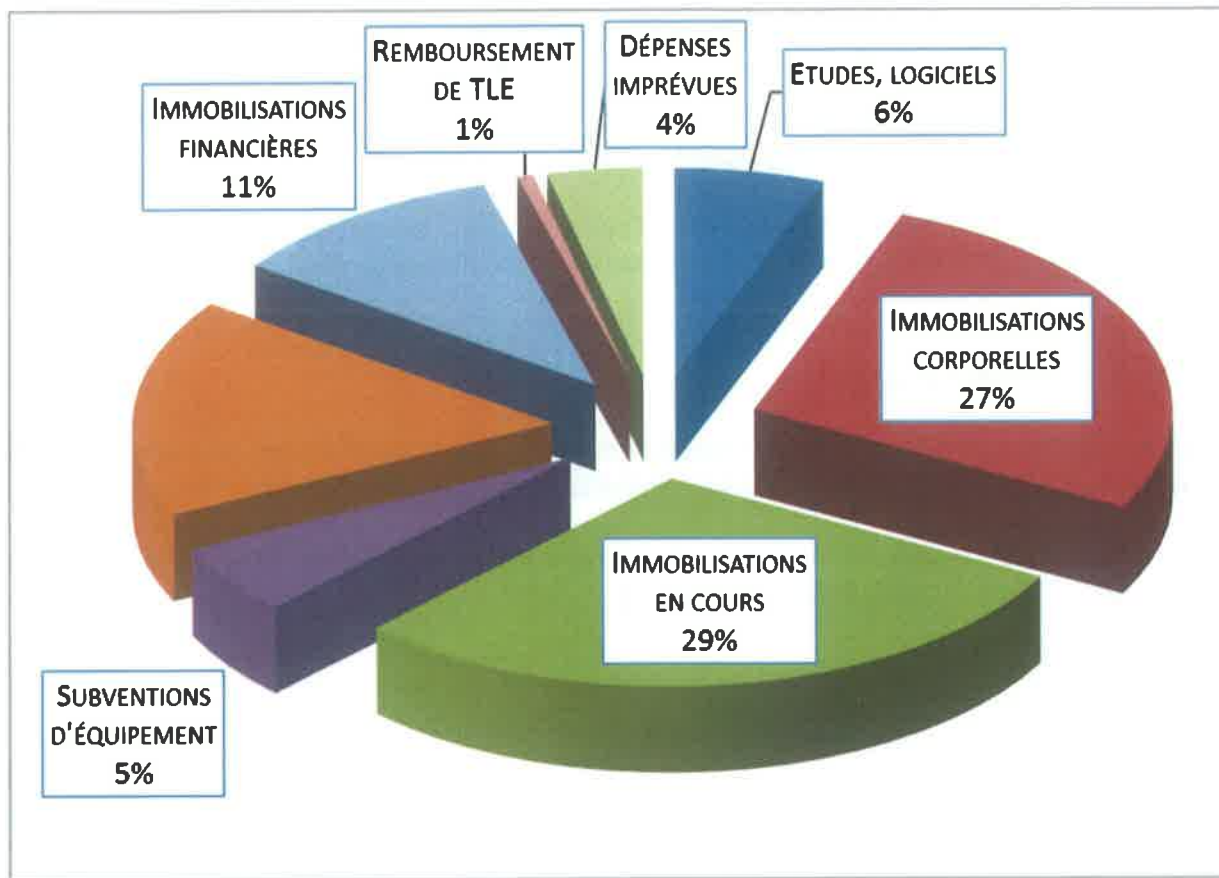
Dépenses d'investissement			Recettes d'investissement		
		BP + RAR 2015			BP + RAR 2015
20	Etudes, logiciels	472 622	13	Subventions d'investissement	755 070
21	Immobilisations corporelles	2 211 263	16	Emprunt	1 000 000
23	Immobilisations en cours	2 406 730	10	Dotations	499 999
			1068	Affectation excédent fonct.	-
	Sous-total dépenses d'équipement brut	5 090 616	27	Autres immos financières	-
204	Subventions d'équipement	446 682	024	Produits des cessions	-
16	Remboursement dette	1 388 000			
10	Remboursement de TLE	50 000			
27	Autres immobilisations Financ.	881 260			
020	Dépenses imprévues	300 000			
	Total dépenses réelles	8 156 558		Total recettes réelles	2 255 070
040/041	Ordre	195 000	042	Ordre (entre sections)	1 150 000
			021	Virement de la section de fonct	3 909 711
001	Déficit d'investissement	-	001	Excédent investissement	1 036 778
	Total dépenses d'investissement	8 351 558		Total recettes d'investissement	8 351 558

La section d'investissement s'équilibre à 8 351 358 € avec un emprunt d'équilibre de 1 000 000 € soit un budget d'investissement en augmentation de 7% par rapport à 2015.

Les dépenses d'investissement :

Dépenses d'investissement						
		BP 2015 + RAR 2014	BP + DM	Réalisé 2015	BP 2016 + RAR 2015	Ecart de BP à BP
20	Etudes, logiciels	444 541	504 541	150 630	472 622	6%
21	Immobilisations corporelles	1 461 732	1 463 668	787 390	2 211 263	51%
23	Immobilisations en cours	1 977 766	2 115 330	1 172 141	2 406 730	22%
	Sous-total dépenses d'équipement brut	3 884 039	4 083 539	2 110 161	5 090 616	31%
204	Subventions d'équipement	412 363	449 363	293 280	446 682	8%
13	Reversement subvention	-	39 000	8 917	-	-
16	Remboursement dette	1 379 119	3 484 619	3 348 415	1 388 000	1%
27	Immobilisations financières	76 000	-	-	881 260	-
10	Remboursement de TLE	5 000	57 000	53 465	50 000	900%
020	Dépenses imprévues	200 000	92 500	-	300 000	-
	Total dépenses réelles	5 956 521	8 206 021	5 814 238	8 156 558	37%
040 et 041	Ordre	86 000	210 386	83 640	195 000	127%
001	Déficit d'investissement	1 770 715	1 770 715	-	-	-100%
	Total dépenses d'investissement	7 813 236	10 187 122	5 897 878	8 351 558	7%

Les dépenses réelles d'investissement atteignent 5 090 616 € et se répartissent de la manière suivante :



Les dépenses d'équipement brut :

Les dépenses d'équipement (en intégrant les restes à réaliser) représentent 62% des dépenses réelles de la section d'investissement. Les dépenses d'équipement brut progressent de 31% par rapport à 2015.

Les principales dépenses d'investissement inscrites sur 2016 (reports de 2015 compris) sont :

- Le projet de la Rue de l'inondation pour 1 241 870 €
- Le versement d'une avance remboursable pour couvrir le déficit du budget annexe de la zone du Luc de 881 260 €
- Des travaux de voirie rurale et urbaine pour 482 476 €
- L'aire de stationnement des camping-cars pour 311 193€
- La réfection de la toiture du gymnase du parc pour 170 000 €
- Des travaux de mises aux normes accessibilité d'après l'ADAP pour 162 255 € (Agenda Programmé d'Accessibilité)
- Des travaux dans les bâtiments communaux pour 150 465 €
- Des travaux dans les écoles pour 130 984 €
- Des travaux sur la maison des pèlerins pour 127 000 €
- Une première tranche concernant la mise en place de la vidéo-surveillance pour 279 600 €
- Des travaux sur la toiture (aile méridionale) du collège des doctrinaires pour 118 000 €
- Le solde des travaux relatifs au nouveau poste de police pour 113 728 € avec la création d'un local sécurisé
- La première participation au SDIS pour la construction de la caserne intercommunale pour 100 000 €
- Une première tranche relative à l'informatisation des écoles pour 75 000 €

- Des travaux de signalisation touristique pour 72 568 €
- Une étude de maîtrise d'œuvre urbaine dans le cadre du contrat de Ville pour 50 000 €
- Une étude sur la mise en place d'une OPAH RU (Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat Rénovation Urbaine) pour 60 000 €

Les projets d'investissement qui ont fait l'objet d'une demande de financement (Etat, Département, Région, ...) ne seront lancés qu'après connaissance des montants de subventions attribués.

Les subventions d'équipement :

Il s'agit des subventions de la commune versées dans le cadre de l'OPAH, aux associations pour leurs équipements et à Tarn-et-Garonne Habitat pour la participation aux travaux de la gendarmerie.

En 2016, le montant des subventions d'investissement dans le cadre de l'OPAH (reports compris) s'élève à 161 967 € dont 80 000 € de crédits 2016.

Les recettes d'investissement :

Recettes d'investissement						
		BP 2015 + RAR 2014	BP + DM	Réalisé 2015	BP 2016 + RAR 2015	Ecart de BP à BP
13	Subventions d'investissement	1 345 457	1 395 457	859 986	755 070	-44%
16	Emprunt	1 272 291	3 419 791	3 262 000	1 000 000	-21%
10	Dotations	881 119	933 119	1 047 671	499 999	-43%
1068	Affectation excédent fonct.	2 017 041	2 017 041	2 017 041	-	-100%
27	Autres immos financières	-	-	390 904	-	-
024	Produits des cessions	165 000	165 000	-	-	-100%
Total recettes réelles		5 680 908	7 930 408	7 577 603	2 255 070	-60%
042 et 041	Ordre	950 000	1 074 386	1 127 768	1 150 000	21%
021	Virement de la section de fonct	1 182 328	1 182 328		3 909 711	231%
001	Excédent Investissement				1 036 778	
Total recettes d'investissement		7 813 236	10 187 122	8 705 371	8 351 558	7%

Les recettes réelles d'investissement atteignent 2 255 070 €. Pour 2016, seule les subventions d'investissement notifiées ont été inscrites au budget. Le budget d'investissement étant excédentaire sur 2015 aucune affectation par l'excédent de fonctionnement n'est nécessaire ce qui explique la baisse de 60% des recettes réelles d'investissement.

Le budget d'investissement 2016 est équilibré avec un emprunt de 1 000 000 € inférieur au montant qui sera remboursé pour la part capital des emprunts en cours ce qui permettra de réduire l'encours de dette d'environ 300 000 € sur 2016.

LES BUDGETS ANNEXES

LE BUDGET LOTISSEMENT BELLE ILE

Dépenses investissement				Recettes investissement			
		BP 2016	Evolution			BP 2016	Evolution
Sous-total dépenses réelles		-		Sous-total recettes réelles		-	
040	Ecritures d'ordre			040	Ecritures d'ordre	132 498,73	0%
001	Déficit antérieur reporté	132 498,73	0%	021	Autofinancement	-	#DIV/0!
Total dépenses investissement		132 498,73	0%	Total recettes investissement		132 498,73	0%
Dépenses fonctionnement				Recettes fonctionnement			
		BP 2016	Evolution			BP 2016	Evolution
011	Acquisitions, travaux	15 000,00	0%	70	Vente de terrains	125 000,00	0%
				75	Subvention du budget principal	22 498,73	0%
Sous-total dépenses réelles		15 000,00		Sous-total recettes réelles		147 498,73	0%
042	Ecritures d'ordre	132 498,73	0%	042	Ecritures d'ordre		
023	Autofinancement						-
Total dépenses fonctionnement		147 498,73	0%	Total recettes fonctionnement		147 498,73	0%

Détail :

Reprise du déficit d'investissement antérieur de 132 498.73 €

Prévision de travaux pour 15 000 €

L'équilibre du budget se fait avec les prévisions des ventes suivantes :

- Le lot 7 de 687 m² (Secteur Belle Ile 2) d'un montant de 35 000 € soit 50.95 € le m²
- Le lot 1 de 2 605 m² (Secteur Belle Ile 2) d'un montant de 90 000 € soit 34.55 € le m²

Le différentiel (22 498.73 €) sera financé par une subvention du budget principal.

LE BUDGET LOTISSEMENTS

Budget Primitif 2016 - Lotissements

Dépenses investissement				Recettes investissement			
		BP 2016	Evolution			BP 2016	Evolution
Sous-total dépenses réelles		-		Sous-total recettes réelles		-	
040	Ecritures d'ordre			040	Ecritures d'ordre	551 879,61	0%
001	Déficit antérieur reporté	551 879,61	0%	021	Autofinancement		-
Total dépenses investissement		551 879,61	0%	Total recettes investissement		551 879,61	0%
Dépenses fonctionnement				Recettes fonctionnement			
		BP 2016	Evolution			BP 2016	Evolution
011	Acquisitions, travaux	320 000,00	0%	70	Vente de terrains	878 410,00	0%
65	Transfert bénéfice	62 228,36	0%	75	Subvention du budget principal	55 697,97	0%
Sous-total dépenses réelles		382 228,36	0%	Sous-total recettes réelles		934 107,97	0%
042	Ecritures d'ordre	551 879,61	0%	042	Ecritures d'ordre		
023	Autofinancement						-
Total dépenses fonctionnement		934 107,97	0%	Total recettes fonctionnement		934 107,97	0%

Détail :

Reprise du déficit d'investissement antérieur de 551 879.61 €

Prévision de travaux pour 320 000 €

L'équilibre du budget se fait avec la prévision de ventes de terrain d'un montant de 874 410 € :

- 50 000 € pour le lot 1 du Fraysse 2 de 1 645 m² au prix de 30.40 € le m²
- 50 000 € pour le lot 2 du Fraysse 2 de 1 640 m² au prix de 30.49 le m²
- 778 410 € pour les 23 934 m² restant à commercialiser sur la Croix de Lauzerte

Sur la Croix de Lauzerte, le résultat prévisionnel serait excédentaire de 62 228.36 € et sera reverser au budget principal. Sur le Fraysse, le résultat prévisionnel serait déficitaire de 55 697.97 € et sera pris en charge par le budget principal.

LE BUDGET DE LA ZONE DU LUC

Dépenses investissement				Recettes investissement			
		BP 2016	Evolution			BP 2016	Evolution
16	Emprunts et dettes	72 000,00	-4%	204	Subventions équipement	455 000,00	0%
13	Reversement subvention	25 000,00		16	Avance remboursable	878 260,39	0%
Sous-total dépenses réelles		97 000,00	29%	Sous-total recettes réelles		1 333 260,39	0%
040	Ecritures d'ordre	1 778 423,38	223%	040	Ecritures d'ordre	1 666 841,18	5277%
041	Ecritures d'ordre	385 000,00		021	Autofinancement		-100%
001	Déficit antérieur reporté	1 124 678,19	6%	041	Ecritures d'ordre	385 000,00	-
Total dépenses investissemen		3 385 101,57	101%	Total recettes investissement		3 385 101,57	101%

Dépenses fonctionnement				Recettes fonctionnement			
		BP 2016	Evolution			BP 2016	Evolution
011	Acquisitions, travaux	704 759,08	45%	70	Vente de terrains	783 000,00	-2%
65	Autres charges de gestion	10,00	0%	74	Subvention Département	25 000,00	
66	Charges financières	31 000,00	0%	75	Subvention du budget principal		-100%
67	Charges exceptionnelles						
Sous-total dépenses réelles		735 769,08	43%	Sous-total recettes réelles		808 000,00	-55%
042	Ecritures d'ordre	1 666 841,18	5277%	042	Ecritures d'ordre	1 778 423,38	223%
043	Ecritures d'ordre	60 000,00	0%	043	Ecritures d'ordre	60 000,00	0%
002	Déficit antérieur reporté	183 813,12					
023	Autofinancement		-				-
Total dépenses fonctionnemer		2 646 423,38	10%	Total recettes fonctionnement		2 646 423,38	10%

Détail :

En recettes de fonctionnement sont prévus 783 000 € de vente de terrains (Vente Intermarché)
Un changement de section pour les 25 000 € de subvention du Conseil Départemental perçus en 2011 qui relèvent de la section de fonctionnement et non d'investissement.

En dépenses de fonctionnement sont prévus 249 759 € de travaux et 455 000 € de régularisation concernant le giratoire et les travaux d'assainissement. Cette régularisation de 455 000 € est équilibrée en dépenses de fonctionnement et recettes d'investissement.

Les intérêts de la dette pour 2016 sont estimés à 31 000 €.

Le déficit de la section de fonctionnement est de 183 813,12 € et le déficit d'investissement est de 1 124 678,19 €

Les dépenses et recettes d'ordre inscrites concernent les écritures de stock et les régularisations des écritures du giratoire et des travaux d'assainissement.

La section d'investissement est équilibrée par une avance remboursable du budget principal de 878 260,39 €.

Le montant du remboursement du capital de la dette est estimé pour 2016 à 72 000 €

Les maquettes budgétaires fournies lors de cet envoi sont des maquettes « simplifiées », toutefois les documents complets sont consultables en Mairie.